



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU



# PARTICULIERS

> NOS TARIFS 2024



VOUS ALLEZ ADORER VOS AVANTAGES.

Principales conditions tarifaires en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
Tarifs en € TTC lorsque la TVA est applicable

<sup>1</sup> L'accès au programme de fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients de la Caisse régionale.  
Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site [www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou).

# LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE

  
**4** habitants  
sur 10

  
**1** pro  
sur 3

  
**1** entreprise  
sur 2

  
**2,3** MILLIARDS  
D'EUROS  
de nouveaux crédits

  
**1** logement  
financé  
sur 3

Près de **467 000 €**  
pour soutenir les  
créateurs d'entreprise



  
**4** AGRICULTEURS  
sur 5 financés



**2 MILLIONS D'EUROS**  
pour accompagner les associations  
locales et projets solidaires

  
**40,5 %**  
DES FEMMES  
managers  
de managers

  
+ de **1 500**  
salariés

  
**157**  
embauches  
en **CDI**



  
**PRÈS  
DE 900**  
conseillers  
répartis dans  
**142** agences

**764** UNE BANQUE  
MUTUALISTE  
**ADMINISTRATEURS**  
Un trait d'union entre le territoire  
et la banque

  
**199**  
distributeurs de billets

  
**1<sup>ER</sup>**  
FINANCEUR  
de l'économie verte

Sources : Responsabilité Sociétale et Environnementale 2022 de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

# SOMMAIRE

	<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS</b>	<b>P.3</b>
	<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b> Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents	<b>P.5</b>
	<b>BANQUE À DISTANCE</b> Internet Téléphone avec Filvert Service vocal Services d'alertes par SMS	<b>P.6</b>
	<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b> Cartes Virements Prélèvements / TIP SEPA Chèques	<b>P.7</b>
	<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b> Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre Eko Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	<b>P.10</b>
	<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b> Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	<b>P.17</b>
	<b>DÉCOUVERT ET CRÉDITS</b> Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	<b>P.18-19</b>
	<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b> Épargne bancaire Placements financiers	<b>P.19-20</b>
	<b>OFFRES POUR LES JEUNES</b>	<b>P.20</b>
	<b>OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER</b> Paiements vers/en provenance de l'étranger Opérations diverses	<b>P.21-22</b>
	<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b> Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance de la banque au quotidien	<b>P.22-23</b>
	<b>SUCCESSION</b>	<b>P.23</b>
	<b>AUTRES SERVICES</b> Protection des particuliers Magazines	<b>P.24</b>
	<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>	<b>P.24</b>

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## LISTE DES SERVICES

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en ligne option virement externe)	<b>GRATUIT</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	<b>2,10 €/mois</b> permettant de recevoir <b>2 alertes par semaine. Soit,</b> pour information <b>25,20 €/an</b>
Tenue de compte	<b>GRATUIT</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Sociétaire	<b>46,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard Sociétaire	<b>43,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	<b>16,00 €/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,02 €/retrait</b> à partir du <b>5<sup>e</sup> retrait/mois</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Plus	<b>24,00 €/an</b>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel et externe)	
• En agence	<b>3,94 €/virement</b>
• Par Internet	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention	
• Par opération	<b>8,00 €</b>
• Plafond mensuel	<b>80,00 €</b>

*\*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

*Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).*

**BON À SAVOIR**



<sup>1</sup> Votre fidélité est reconnue par une remise tarifaire sur les produits et services marqués du symbole



Plus de détails sur vos avantages fidélité p.28

<sup>1</sup> L'accès au programme Fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller ou sur le site [www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou)

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲	<b>GRATUIT</b>
Clôture/Transfert de compte ▲	<b>GRATUIT</b>
Désolidarisation du compte joint (Facturé sur le compte désolidarisé)	<b>54,08 €</b>
Service d'aide à la mobilité bancaire	<b>GRATUIT</b>
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	<b>GRATUIT</b>

## BON À SAVOIR



### ▲ Services bancaires de base :

#### Ces services comprennent :

l'ouverture, la tenue et la clôture du compte - un changement d'adresse par an - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé au guichet ou à distance - des moyens de consultation à distance du solde du compte - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services - la réalisation des opérations de caisse.

## RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé <sup>1</sup>
● ■ Relevé mensuel ▲	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé par quinzaine (2 par mois)	<b>1,72 €/mois</b>	<b>GRATUIT</b>
Réédition d'un relevé de compte	<b>2,66 €/relevé</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé annuel des frais	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	<b>14,58 €/an</b> <b>9,11 €/semestre</b> <b>5,46 €/trimestre</b>	

## TENUE DE COMPTE

● ■ Tenue de compte ▲	<b>GRATUIT</b>
Frais de gestion de compte inactif <sup>2</sup>	<b>30,00 €/an</b>
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	
• En agence	<b>2,00 €</b>
• Par Internet	<b>GRATUIT</b>

## SERVICES EN AGENCE

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de prélèvements SEPA, virements SEPA, TIP SEPA.	<b>GRATUIT</b>
Versement d'espèces ▲	<b>GRATUIT</b>
Remise de chèque(s) ▲	<b>GRATUIT</b>
Retrait d'espèces de dépannage <sup>3</sup> ▲	
> Tarification par retrait à compter du 3 <sup>e</sup> retrait dans le mois calendaire	<b>3,00 €<sup>4</sup></b>
Frais de location de coffre-fort	<b>à partir de 70,81 €/an</b>

## FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

Recherches diverses sur opérations sur compte, virements, prélèvements, retraits, commandes de monnaie, chèques de banque..., par document recherché	<b>12,76 €</b>	
Recherches diverses complexes sur comptes titres, DAT, PEP, Orchestral, contrats, procurations..., par document recherché	<b>25,96 €</b>	

● Services inclus dans le CAC.

■ Services inclus dans les offres Ma Banque au Quotidien.

<sup>1</sup> Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en ligne", à la rubrique e-Documents

<sup>2</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>3</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

<sup>4</sup> Inclus dans les modules CAC Budget Protégé, CAC Compte Sécurisé (Standard et Premium), offre EKO

Recherche d'un relevé de compte (jusqu'à 10 ans)  
sur les DAV et livrets, par mois édité

9,90 € 

Recherche d'un chèque débité (par chèque)  
ou d'une remise de chèque (par remise de 1 à 5 chèques)

13,25 € 

## BANQUE À DISTANCE

**Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)** Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

### INTERNET

#### Service de banque à distance par Internet

CREDIT AGRICOLE EN LIGNE

- Service de banque à distance comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

**GRATUIT**

#### Service de banque à distance par Internet ▲

Crédit Agricole en ligne option virement externe  
Services inclus dans CREDIT AGRICOLE EN LIGNE + virements externes SEPA

**GRATUIT**

- Service de bourse en ligne (complément dans la rubrique "Épargne et placements financiers" p.20)

Invest Store Initial

**GRATUIT**

Invest Store Intégral

● À partir de 12 ordres par an

**GRATUIT**

● Moins de 12 ordres par an

**96,00 €**

- Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

**GRATUIT**

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou)
- Les applications mobiles
  - Ma Banque
  - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
    - Paiement Paylib sans contact<sup>2</sup>
    - Paylib entre amis<sup>3</sup>

**TÉLÉCHARGEMENT  
ET ACCÈS GRATUIT**



### TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

**GRATUIT**

**Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS**

### SERVICES D'ALERTE PAR SMS

● Alerte solde de compte journalier	0,30 €/SMS envoyé
● Mini-relevés hebdomadaires Nombre de SMS inclus	2,10 € forfait/mois 2 envois maximum/ semaine
● Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte temps réel de gestion	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte achat à distance	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte souplesse du découvert	0,30 €/SMS envoyé
● Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	<b>GRATUIT</b>

<sup>1</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>2</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

<sup>3</sup> Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

# MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de paiement à autorisation systématique</b> - L'autre carte ▲	16,00 €/an	
<b>Fourniture d'une carte de paiement internationale à autorisation systématique</b> - Mastercard - Mastercard Eko	37,00 €/an 35,00 €/an	
<b>Fourniture d'une carte de paiement internationale</b> - Mastercard Globe Trotter - Mastercard - Carte Internet - Visa classic - Gold Mastercard - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite	45,00 €/an 3,75 €/mois 46,00 €/an 46,00 €/an 127,00 €/an 127,00 €/an	43,00 €/an 43,00 €/an 43,00 €/an 125,00 €/an 125,00 €/an 355,00 €/an 355,00 €/an



## BON À SAVOIR



- **Cartes** : Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors LSB et l'Autre Carte), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère dès la 1<sup>ère</sup> cotisation.
- Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité **sans contact**. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.
- Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.
- **BONUS GOLD** : 0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation carte<sup>1</sup> pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Les cartes éligibles sont les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, Mastercard World Elite, Visa Infinite et World Elite Mastercard Biométrique. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 11), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 10) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

## CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

Paiement comptant	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard Cartwin <sup>2</sup> 	46,00 €/an	43,00 €/an
Gold Mastercard Cartwin <sup>2</sup> 	127,00 €/an	125,00 €/an

## CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Bancaire <sup>3</sup>	21,65 €
---	---------

<sup>1</sup> Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

<sup>2</sup> La "Cartwin" est une CARTE DE CREDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CREDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- Carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- Carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette. Votre Caisse régionale a l'obligation de vous proposer le paiement au comptant et l'utilisation du crédit doit résulter de votre accord exprès exprimé lors de l'achat ou dans un délai raisonnable, c'est-à-dire à la réception de l'état actualisé de l'exécution du contrat de crédit renouvelable.

<sup>3</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

## PAIEMENT PAR CARTE

**Paie ment par carte en euro<sup>1</sup> dans la zone euro ou dans un pays de l'Es pace Eco nomique Euro péen (EEE)**

**GRATUIT**

**Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Es pace Eco nomique Euro péen (EEE)**

- Frais fixes 0,20 €/opération
- Frais variables 2,10 %
- Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

**Autres paie ments par carte<sup>3</sup>**

- Frais fixes 0,20 €/opération
- Frais variables 2,10%
- Frais de change éventuels

N.B : Le paie ment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paie ments par carte.

## RETRAIT PAR CARTE

**Retrait par carte en euro<sup>1</sup> dans la zone euro ou dans un pays de l'Es pace Eco nomique Euro péen (EEE)**

**RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS**

**du Crédit Agricole**

**d'une autre banque**

L'autre carte ▲

**GRATUIT**

1,02 €/retrait dès le 1<sup>er</sup> retrait

Mastercard Eko

**GRATUIT**

1,02 €/retrait au delà de 25 retraits/an

Autres Mastercard ou Visa

**GRATUIT**

1,02 €/retrait dès le 5<sup>e</sup> retrait/mois

Cartes Mozaïc

**GRATUIT**

**GRATUIT**

Carte Globe Trotter

**GRATUIT**

**GRATUIT**

**Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Es pace Eco nomique Euro péen (EEE)**

- Frais fixes 3,25 €/retrait
- Frais variables 2,10 %
- Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

**Autres retraits**

- Frais fixes 3,25 €/retrait
- Frais proportionnels à l'opération 2,10 %
- Frais de change éventuels

## AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client

4,93 €

● Commande de carte en urgence

11,71 €



● Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

7,93 €



Augmentation permanente du plafond carte

Internet

**GRATUIT**

Agence

2,00 €

## SERVICES SPÉCIFIQUES CARTES ▲

Opposition faite par le titulaire de la carte

**GRATUIT**

2,00 €

Augmentation temporaire du plafond carte < à 3 mois

**GRATUIT**

2,00 €

Activation/Désactivation des services Cartes

**GRATUIT**

2,00 €

(Ventes à distance / sans contact / à l'étranger)

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-touraine/poitou/particulier/informations/tarifs.html>

<sup>3</sup> Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

## VIREMENTS

### Virement SEPA\*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

#### VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲

	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	2,00 €
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	2,00 €
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,94 €

#### VIREMENT SEPA PERMANENT ▲

	Internet	Agence
● Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	3,00 €
● Frais par virement permanent		
- Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	3,00 €
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT	
SEPA Mail Paiement de facture	GRATUIT	

#### VIREMENT SEPA INSTANTANÉ

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance présent sur le site Internet

- > Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1,00 €

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

- > Frais par virement occasionnel GRATUIT
- > Réception d'un virement SEPA ▲ GRATUIT

Réception d'un virement Instantané SEPA GRATUIT

#### Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement (et virement instantané) SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 7,00 €

#### Virement non SEPA (détails p.21 - Opérations à l'étranger)

#### PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
● Courrier d'information premier prélèvement SEPA	0,50 €
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲	GRATUIT

## CHÈQUES

Paiement d'un chèque GRATUIT

Remise de chèque(s) sur le compte ▲ GRATUIT

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte J+1 ouvrable

Chéquier remis à l'agence GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier :

● En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	7,00 €
● En pli simple à la demande du client	GRATUIT
● Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (gratuit si non parvenu)	14,90 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	13,50 €

\* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 25)

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

### OFFRE PRESTIGE

#### GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

#### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an

#### MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

31,00 €  
/mois

#### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

#### PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

#### ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>4</sup>

SécuriWEB Premium

#### MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>4</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

## OFFRE PREMIUM

### GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 3 / an

### MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paieement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

### PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

### ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

### MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

14,00 €  
/mois

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre

## OFFRE ESSENTIEL

### GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 1 / an

### MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

### ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

### MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.com](http://www.mercipourlinfo.com)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

8,20 €/mois

## OFFRE GLOBE TROTTER (OFFRE RÉSERVÉE AUX 18-30 ANS INCLUS)

### GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

2,00 €/mois

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

2,00 €/mois

Délivrance d'un chéquier

## RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

## PAIEMENT PAR CARTE<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème Anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

## OFFRE EKO

**eKO**

### GESTION DE COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

### MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) "Mastercard Eko" (cotisation carte)

2,00 €/mois

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

### RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre

## BON À SAVOIR



### L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : | <b>22,00 €/chèque</b> |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € :         | <b>42,00 €/chèque</b> |

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

### Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

#### LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe

Envoi carte à domicile en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

#### MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : " L'autre carte "

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'oppositions (blocages) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

**1,00 €/mois**

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

2 chèques de banque par mois	1,00 €/mois
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

## OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

### COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 04/10/2007

Facilité de Trésorerie	8,69 €/mois
Gestion des Excédents	9,83 €/mois
Mozaïc	3,21 €/mois
Initial (CSI)	5,12 €/mois

### COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS DU 04/10/2007 AU 21/05/2013

Option 1 (si moins de 26 ans -50 %)	5,12 €/mois
Option 2 (si moins de 26 ans -50 %)	8,69 €/mois
Option 3	9,83 €/mois

### LE COMPTE À COMPOSER (PLUS COMMERCIALISÉ)

## Vos essentiels du quotidien

### LE SOCLE

Tenue de compte	2,23 €/mois*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	

## Vos univers de besoins

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Module souscrit à partir du 01/01/2017	de 1 à 500 €	2,26 €/mois
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>1</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>2</sup></li> </ul>	de 501 à 1 000 €	3,05 €/mois
	de 1001 à 2 000 €	3,99 €/mois
	2 001 € et +	5,25 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 1 à 300 €	1,33 €/mois
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>1</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>2</sup></li> </ul>	de 301 à 800 €	2,22 €/mois
	de 801 à 1 200 €	3,01 €/mois
	de 1 201 à 2 000 €	3,91 €/mois
	2 001 € et +	5,25 €/mois

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (p. 24)

<sup>1</sup> Contrat distribué par la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

<sup>2</sup> Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

## MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET<sup>1</sup>  
SécuriPROTECTION<sup>1</sup>

1,70 €/mois  
PREMIUM  
2,00 €/mois

## MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :  
Assurance SécuriCOMPTE Plus<sup>1</sup>

SécuriCOMPTE Premium<sup>1</sup>

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition Carte urgente

Réédition code confidentiel

2,79 €/mois  
PREMIUM  
4,35 €/mois

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne<sup>2</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE<sup>1</sup>

SécuriEPARGNE Premium<sup>1</sup>

Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Invest Store Initial (service de bourse en ligne)

2,18 €/mois  
PREMIUM  
3,29 €/mois

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance en cas de non livraison ou de livraison non conforme d'un bien :

Assurance SécuriWEB<sup>1</sup>

SécuriWEB Premium<sup>1</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (2/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

2,93 €/mois  
PREMIUM  
3,95 €/mois

## Personnalisation de votre équipement

### LES OPTIONS (PLUS COMMERCIALISÉES)

Cotisation à une offre d'assurance permettant de garantir une partie de ses revenus en cas de décès accidentel ou de licenciement économique : Assurance SécuriZEN<sup>1</sup>

1,90 €/mois

Cotisation à une offre d'assurance décès accidentel associée aux livrets et compte d'épargne : Assurance SécuriLIVRETS<sup>1</sup>

1,90 €/mois

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

<sup>2</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

**Réduction tarifaire** selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

#### Réduction sur le montant total mensuel souscrit

-5 % de réduction (socle + modules)	<b>compris entre 4,10 € et 5,10 €</b>
-10 % de réduction (socle + modules)	<b>compris entre 5,11 € et 7,15 €</b>
-15 % de réduction (socle + modules)	<b>compris entre 7,16 € et 9,18 €</b>
-20 % de réduction (socle + modules)	<b>égal à 9,19 € et plus</b>

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

### Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	<b>-50 % de réduction</b>
A partir du 2 <sup>e</sup> Compte à Composer et suivants	<b>-50 % de réduction</b>
Cotisation cartes <sup>1</sup>	<b>-20 % de réduction</b>

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

• Plafond par opération	<b>8,00 €</b>
• Plafond mensuel	<b>80,00 €</b>

Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération	<b>4,00 €</b>
• Plafond mensuel	<b>20,00 €</b>

**La facturation globale des frais de dysfonctionnement suivants est plafonnée à 300 € par mois** : commissions d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, LCC 30 jours (dépassement du découvert autorisé ou solde du compte <0 € durant plus d'un mois). Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	<b>16,50 €</b>
Frais par saisie attribution ou conservatoire	<b>74,62 €</b>
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	<b>10 % du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 74,62 €</b>
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	<b>28,60 €/chèque</b>

### INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	<b>GRATUIT</b>
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	<b>GRATUIT</b>
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	<b>14,71 €</b>

<sup>1</sup> Hors LSB et l'Autre carte.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>1</sup>	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	50,00 €/chèque
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	<b>GRATUIT</b>
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision <sup>1</sup>	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 € <sup>2</sup>
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	<b>GRATUIT</b>
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	<b>GRATUIT</b>
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>1</sup>	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 € <sup>2</sup>
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision <sup>1</sup>	<b>GRATUIT</b>
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 € <sup>2</sup>

**Plafond de 25 €/mois de frais d'incidents** applicable aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS<sup>3</sup>

### DÉCOUVERT

**Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois**

Taux débiteur annuel

**Consulter votre conseiller**

### CRÉDITS À LA CONSOMMATION

#### Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Peut être associée au Crédit renouvelable Supplétis une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.

**Consulter votre conseiller**

#### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel : Eco-PTZ MaPrimeRénov



**Simulation gratuite sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](https://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou) et [flashmoncredit.fr](https://flashmoncredit.fr)**

<sup>1</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

<sup>2</sup> Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 euros, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.

<sup>3</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Pour les crédits à la consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires révolu par la loi. Pour les crédits immobiliers, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt immobilier et facultative pour du crédit à la consommation.

Frais de dossier <sup>1</sup>	<b>1,10 % du capital emprunté</b> mini : 70 € - maximum : 500 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	<b>GRATUIT</b>
Assurance Emprunteur <sup>2</sup>	<b>Consulter votre conseiller</b>

## CRÉDITS IMMOBILIERS

Prêt à taux zéro, Eco-PTZ, Prêt à l'accession sociale (PAS), Prêt conventionné, Prêt épargne Logement, Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

**Simulation gratuite sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou) et [flashmoncredit.fr](http://flashmoncredit.fr)**

Crédit relais	<b>Consulter votre conseiller</b>
Frais de dossier <sup>1</sup>	<b>0,99 % du capital emprunté</b>
• Montant minimum/maximum	<b>530 € / 969 €</b> 
• Sur le prêt PAS	<b>500 € maximum</b>
Assurance Emprunteur <sup>2</sup>	<b>Consulter votre conseiller</b>

## BON À SAVOIR



### AVEC FACILIMMO

Options Souplesse (ex. suspendre des échéances ou doubler une mensualité pendant un an)

**GRATUIT**

Modulation d'échéance (variation des échéances jusqu'à 30 %, dans la limite d'un allongement de durée de 36 mois dans le cas d'une baisse\*)

**GRATUIT\***

\*sous conditions et dans la limite indiquée au contrat. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par votre Caisse Régionale prêteur. La modulation, la pause ou le paiement d'une double mensualité sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. La suspension, la réduction ou la modulation des mensualités sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. L'exercice de ces options entraîne une modification de la durée de remboursement du prêt et de son coût total. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.

## AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance	<b>50,00 €</b>
Rédaction d'un avenant (sauf réaménagement) (avec un plafond de 750 €)	<b>250,00 €</b>
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)	<b>GRATUIT</b>
Réédition de tableau d'amortissement	<b>38,00 €</b>
Réaménagement de prêt	<b>1,5 % du capital réaménagé</b> mini : 599 € - maximum : 1 599 €
• Frais de dossier de réaménagement	
Décompte de remboursement de crédit immobilier :	
• Pour les offres émises avant le 01/07/2016	<b>54,00 €</b>
• Pour les offres émises à compter du 01/07/2016	<b>GRATUIT</b>
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) (avec un plafond de 750 €)	<b>250,00 €</b>
Démembrement de propriété (avec un plafond de 636 €)	<b>212,00 €</b>
Report d'échéance	<b>GRATUIT</b>
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (avec un plafond de 750 €)	<b>250,00 €</b>
Changement d'emprunteur (avec un plafond de 750 €)	<b>250,00 €</b>
Changement d'objet d'un prêt (avec plafond 750 €)	<b>250,00 €</b>

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés)	<b>120,00 €</b>
--	-----------------

<sup>1</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.22

## ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	Consulter votre conseiller

## ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	Consulter votre conseiller
L'Assurance Vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER) <sup>1</sup>	
Frais sur versement  / Rémunération / Frais de gestion	Consulter votre conseiller

## PLACEMENTS FINANCIERS

### OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	<b>GRATUIT</b>
Inscription, fusion / absorption, cession titres non cotés (par dossier)	1,20 % par opération avec un maximum de 480 €
Transfert de compte-titres par compte	
• Par ligne de titres cotés	15,00 € avec minimum de 100,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME	
• Par ligne de titres cotés	15,00 € avec un plafond de 150,00 €
• Par ligne de titres non cotés	25,00 €
• Plafond de transfert	150,00 €
Gestion conseillée OPCVM	à partir de 92,00 €/trimestre
Gestion conseillée titres vifs	à partir de 157,00 €/trimestre

### DROITS DE GARDE (PAR AN)

	valorisation ≤ 10 000 €	40,00 €
Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral sur un Compte-Titres	> 10 000 € et < 50 001 €	50,00 €
	≥ 50 001 €	60,00 €
Compte-Titres Frais de tenue de compte + commission proportionnelle selon valeur		30,00 €

## OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Offres accessibles aux mineurs

Ouverture de Livret Jeune (jusqu'à 25 ans)	<b>GRATUIT</b>
Ouverture de Livret A	<b>GRATUIT</b>

### MOYENS DE PAIEMENT À PARTIR DE 12 ANS

Cotisation annuelle carte Mozaïc AS (Autorisation Systématique)	9,00 €
---	--------

### Offres 18-25 ans (inclus)

Cotisation carte pour les 18/25 ans

### CARTES BANCAIRES

<sup>1</sup> Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" p.22

## Cotisation carte internationale Mastercard Sociétaire

- Carte à débit immédiat **46,00 €/an 23,00 €/an**
- Carte à débit différé **43,00 €/an 21,50 €/an**



**Jusqu'à 25 ans, vous bénéficiez de 50 % de réduction sur votre carte internationale Mastercard.**

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Compte à Composer / Ma Banque au Quotidien (Offre Prestige, Premium et Essentiel)

Entre 18 et 25 ans

**RÉDUCTION SUR LA  
COTISATION DE 50 %**

### OFFRE GLOBE TROTTER

Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.12)

**2,00 €/mois**

### CRÉDITS ET DÉCOUVERTS<sup>1</sup>

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)

**Consulter votre conseiller**

Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)

**Consulter votre conseiller**

Good Loc

**Consulter votre conseiller**

Frais de dossier sur Prêt Étudiant

**Sans frais de dossier**

Lettre d'information annuelle des cautions  
(par an, par emprunteur)

**GRATUIT**

*Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "Autres opérations liées aux crédits" p. 19*

### ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Jeune (12-25 ans)

Ouverture

**GRATUIT**

Taux brut en vigueur

**Consulter votre conseiller**

### ASSURANCE

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

**Consulter votre conseiller**

Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France, SAS, RCS Paris 309 707 727 et à l'ORIAS n° 07 008 000 et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (garanties frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique) et distribué par votre Caisse régionale.

## OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

### (Hors zone SEPA)

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,15 % avec un montant minimum de 19,12 €

### PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

#### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE

Avis d'opération détaillé

**3,30 €**

Virement en euros vers un des états membres de l'EEE

**4,28 €**

Virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE ou en devise (tous pays)

**Frais proportionnels  
0,11 % avec un  
minimum de 23,95 €**

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE)

**36,57 €**

Frais de messagerie SWIFT (SAV suite erreur saisie)

**13,64 €**

#### ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé

**3,30 €**

Frais chèque de banque en devises

**Frais proportionnels  
0,11 % avec un  
minimum de 23,95 €**

Frais de port France Chronopost

**25,26 €**

<sup>1</sup>Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CATP), prêteur. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi.

## PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (ÉMIS PAR LE CLIENT)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,93 €
Frais d'impayé	46,95 €

## PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

### VIREMENTS REÇUS

Avis d'opération détaillé	3,30 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	<b>GRATUIT</b>
Virement en Euro (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	18,72 €
Correction virement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné)	18,72 €

## REMISE DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque : crédit immédiat sauf bonne fin (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum 36,52 € (si montant du chèque < 76 €, frais forfaitaire de 6,19 €)
Encaissement d'un chèque : crédit différé après encaissement (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 34,31 €
Frais de port étranger courrier international urgent	50,53 €
Impayé avec ou sans protêt	46,95 €

## OPÉRATIONS DIVERSES

### COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	140,71 €
Commission mensuelle tenue de compte en devises	26,10 €

### FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	21,48 €
Frais de messagerie swift	13,64 €

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

## ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES<sup>1</sup>

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

**Consulter  
votre conseiller**

<sup>1</sup> Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 896. Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boetie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siége 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance

dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK <http://www.oriass.fr>) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale Mondial Assistance. Le contrat

Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previséo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

## ASSURANCE POUR VOS BIENS<sup>1</sup>

Automobile - Multirisque habitation - Garantie locative - Deux roues - Tous mobiles

Consulter votre conseiller

## ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN<sup>1</sup>

La protection juridique

Consulter votre conseiller

### ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Sécuricompte Plus<sup>2</sup>

Standard

Premium

24,00 €/an /compte

50,40 €/an /compte

SécuriWEB

15,00 €/an /compte

30,00 €/an /compte

SécuriBUDGET (plus commercialisé)

20,40 €/an /compte

SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du compte à composer)

24,00 €/an /compte

SécuriEPARGNE (plus commercialisé)

3,00 €/an /compte

22,56 €/an /compte

SécuriLIVRETS (plus commercialisé)

22,80 €/an /compte

SécuriZEN (plus commercialisé)

22,80 €/an /assuré

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer souscrit jusqu'au 31/12/2016)

#### PRIX

#### Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

≤ 300 €

24,00 €/an/compte

de 301 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

> 2 000 € Plafond d'indemnisation  
3 000 €/sinistre/an

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer souscrit à compter du 01/01/2017)

#### PRIX

#### Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

≤ 500 €

24,00 €/an/compte

de 501 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

> 2 000 € Plafond d'indemnisation  
3 000 €/sinistre/an

## SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (selon le montant des encours, hors assurance vie)

1 % des avoirs avec un minimum de 80,00 € et un maximum de 620,00 €

Frais de gestion annuels (au delà d'un an)

85,00 €

<sup>1</sup> Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 896. Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boetie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) site 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS ( HYPERLINK <http://www.orias.fr> [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale Mondial Assistance. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previso Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

# AUTRES SERVICES

## PROTECTION DES PARTICULIERS

Télésurveillance <sup>1</sup>	à partir de 19,90 €/mois
Téléassistance à domicile <sup>2</sup>	à partir de 29,90 €/mois
Téléassistance mobile <sup>2</sup>	à partir de 42,90 €/mois

## MAGAZINES

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info, - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.com, - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48,00 €/an
---	------------

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info, - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.com, - Accès aux magazines Merci pour l'info avec 12 numéros par an dont ses guides pratiques	18,00 €/an
--	------------

### Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info (2 demandes par an), - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.com, - Accès aux magazines Merci pour l'info avec 12 numéros par an dont ses guides pratiques	12,00 €/an
---	------------

### Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile.

38,08 €/an

Santé magazine	31,60 €/an
----------------	------------

Détente Jardin	22,90 €/an
----------------	------------

Régal	27,90 €/an
-------	------------

Maison Créative	23,90 €/an
-----------------	------------

Magazine Plus de Pep's	19,90 €/an
------------------------	------------

Détours en France	49,80 €/an
-------------------	------------

Parents	25,90 €/an
---------	------------

Merci pour l'info, abonnement annuel (prélèvement trimestriel)	56,08 €/an
--	------------

## BON À SAVOIR



### SERVICE CLIENTS UNI-MÉDIAS

pour toute question relative aux publications

**0 969 323 440** Service gratuit + prix appel

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

<sup>1</sup> Hors frais d'installation. Prestations exécutées par Nexecur PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection) SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle-Ile - 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». L'offre Ma Protection Maison n'est pas certifiée APSAD R81/R82/D32 pour les prestations d'installations.

<sup>2</sup> Hors frais d'installation. Prestation de téléassistance exécutée par NEXECUR ASSISTANCE, SAS au capital de 23 450 euros, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 515 260 792 RCS LE MANS, N° TVA FR 88 515 260 792 - SAP 515 260 792

## RÉSOLVRE UN LITIGE

L'Agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale - Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS Cedex 1, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'Agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai

complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09. [lmediateur.fbf.fr](http://lmediateur.fbf.fr).

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

## CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



\*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Sloveenie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

<sup>1</sup> Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

## Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

### **Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)**

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

### **Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS**

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### **Tenue de compte**

L'établissement tient le compte du client.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### **Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### **Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)**

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

### **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement**

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### **Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)**

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

### **Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)**

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

### **Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)**

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

### **Commission d'intervention**

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

# MA BANQUE À DISTANCE

**100 % EN LIGNE**  
**100 % GRATUIT**

ESPACE  
PERSONNEL  
EN LIGNE

APPLICATION  
MA BANQUE

APPLICATION  
PAIEMENT  
MOBILE



## CONSULTER ET GÉRER VOS COMPTES ET AVOIRS

Consulter le <b>solde</b> de vos comptes et vos relevés d'opérations	X	X	
Éditer vos <b>RIB</b>	X	X	
Gérer vos prélèvements	X		
Faire vos <b>virements</b> unitaires ou permanents	X	X	
Commander vos <b>chéquiers</b>	X		
Consulter la synthèse de vos crédits	X	X	
Activer / Désactiver vos <b>paiements à distance</b>	X	X	X
Modifier vos <b>plafonds carte</b>	X	X	X
Activer / Désactiver vos <b>achats à l'étranger</b>	X		X
Activer / Désactiver <b>le sans contact</b> de votre carte	X		X
Verrouiller temporairement votre carte en cas de perte	X	X	X
Découvrir toutes les <b>assurances et assistances</b> liées à votre carte			X
Paiement Paylib en magasin avec son mobile ou Paylib entre amis		paylib	paylib
Consulter vos <b>contrats d'assurances</b> <sup>1</sup>	X	X	
Télécharger vos <b>attestations d'assurances</b>	X		
Déclarer vos <b>sinistres</b>	X		

## ÉCHANGER AVEC VOTRE CONSEILLER

Envoyer / Recevoir des e-mails depuis la <b>messagerie</b> de votre espace personnel	X	X	
Prendre <b>rendez-vous</b> dans l'agenda de votre conseiller	X	X	
Rechercher les <b>coordonnées de votre agence</b>	X	X	



### E-BOUTIQUE<sup>2</sup>

**Assurance, Épargne, Magazines, acheter en ligne c'est possible 7j/7, 24h/24.**  
RDV sur le site Internet pour découvrir la E-boutique



Pour vous faire gagner du temps, plus de 900 conseillers sont à votre écoute par téléphone et mail pour vous accompagner dans vos projets et vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires. La signature électronique de vos contrats est possible à distance sur votre espace sécurisé du site Internet [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou)

<sup>1</sup> Consultation possible uniquement pour le contrat multirisque habitation.

<sup>2</sup> Liste des produits éligibles accessible depuis la E-Boutique présente sur le site du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

## AVANTAGES BANCAIRES

POUR VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES



### FINANCEMENT

Crédits à taux préférentiels  
et réduction sur les frais de  
dossiers crédit habitat



### MA BANQUE AU QUOTIDIEN

30€ de réduction lors de la  
souscription d'un service  
Ma Banque au quotidien<sup>2</sup>



### EPARGNE

Réduction sur les  
frais de chargement  
assurance vie

## AVANTAGES INTERGÉNÉRATIONNELS

POUR VOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

Pour le financement au Crédit Agricole de leur 1<sup>ère</sup> résidence principale, ils peuvent bénéficier :



### D'UN PRÊT CONSO<sup>3</sup>

à taux 0% de 5000€ pour les  
aider dans leur installation



### D'UNE ASSURANCE HABITATION<sup>4</sup>

à 1€ la 1<sup>ère</sup> année de souscription, quel  
que soit le contrat/options choisies

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez votre capacité de remboursement avant de vous engager.

## ACCÈS AU SITE PROGRAMME FIDÉLITÉ

FIDELITE.CA-TOURAINETOITOU.FR

Avec des invitations exclusives, des réductions à des événements locaux et des jeux concours toute l'année sur le site [fidelite.ca-tourainepoitou.fr](http://fidelite.ca-tourainepoitou.fr).

## Le pass loisirs des clients sociétaires

En présentant votre carte bancaire sociétaire aux partenaires  
du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, vous accédez à  
tout un univers d'avantages et de réductions pour des  
événements culturels, sportifs ou touristiques.



<sup>1</sup>L'accès au programme de fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site [www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou). <sup>2</sup>Utilisable en une seule fois par an lors d'une nouvelle souscription à l'exclusion d'avenants et souscription d'options. Bon à valeur non-cumulable et non remboursable à hauteur des frais ou de la cotisation annuels relatifs au produit souscrit, d'un montant maximum de 30 €. Liste des produits éligibles disponible en agence. <sup>3</sup>Pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CATP), prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du CATP et hors prêts regroupés et non cumulable avec une autre offre de crédit à la consommation du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez à l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur assurés par PREDICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribués par votre Caisse régionale. Evénements garantis et les conditions figurent au contrat. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller. <sup>4</sup>Les contrats Assurance Habitation sont assurés par PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Renseignez-vous en agence sur les modalités et montant de la cotisation de votre contrat d'assurance et distribué par votre Caisse régionale. Veuillez-vous référer aux conditions générales pour un exposé complet et détaillé des dispositions d'assurance. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance.

### Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable,  
agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307  
86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée  
au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).  
Identifiant unique CITEO FR234342\_03GYCH.

